



Fouillez à votre aise, citoyens, dit Jeanne.—Page 142, col. 1.

LES DRAMES DE LA JUSTICE

LES VICTIMES

Je ne crois pas qu'il y ait de traîtres ici, et si le ciel permettait qu'il y en eût, que le mépris de tout nous venge par avance du mal qu'ils nous feraient !

Cependant l'observation du père Germain était juste. Aussi, comme on était arrivé au dessert, Jeanne s'adressant à Violette lui dit avec douceur :

— Vous avez une voix charmante, mon enfant, chantez-nous un couplet.

— Je veux bien, répondit la jeune fille, qui commença cette mélodie ravissante, que Marie-Antoinette elle-même avait dite sur le petit théâtre de Trianon :

Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,
Je ne sentais pas ma misère...

Soudain un coup violent frappé à la porte de l'arrière-boutique, dans laquelle se trouvaient assemblés les convives, interrompit la chanteuse.

— Allons bon ! fit Réséda, je suis sûre que les voisins vont se plaindre que l'on dise ici les chansons préférées de la reine...

— On se trompe sans doute, répondit Jeanne, dont le regard inquiet se fixa sur la porte du cabinet.

Mais les coups redoublèrent, avec une nouvelle force. On ne frappait point avec la main, mais bien avec des crosses de fusil et des piques dont la plupart du temps étaient armés les suppôts des comités.

— Ouvrez ! ouvrez ! hurlèrent des voix rudes.

Jeanne debout, pâle comme une morte, s'appuyait sur la table et ne répondait pas.

— Mademoiselle Jeanne, dit Germain, ils vont enfoncer la porte, cela nécessitera des réparations.

— Au nom de la loi ! ajouta une voix furieuse.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia Jeanne.

A cette époque, nul n'avait le droit de se croire en sûreté. Un mot, un silence même, défavorablement interprétés, suffisaient pour vous rendre suspect. La plus petite haine soufflant une dénonciation provoquait un arrêt de mort.

Dans tout autre moment, Jeanne, quel que dût être le résultat d'une visite domiciliaire, eût été ouvrir calme, le front haut.

Elle n'affectait point de lutter contre le commissaire général, elle ne tenait point tout haut ce que l'on aurait pu appeler des discours séditieux, mais interrogée sur ses opinions et sur ses croyances, elle eût répondu aux agents du pouvoir avec la même liberté que tout à l'heure devant les amis groupés autour de la table.

Mais en ce moment, quelle différence !

Ce n'était pas elle qu'il s'agissait de défendre et de sauver ! Elle ! la pauvre Jeanne, se comptait pour bien peu de chose, et tant de douleurs l'avaient brisée, qu'elle aurait béni Dieu de lui envoyer le martyre. Mais le fils de Mme de Civray était là... Une perquisition pouvait causer sa perte. Jeanne, affolée, se demandait quel parti prendre, et tandis que les coups de crosse ébranlaient la porte avec furie, elle restait immobile, le front couvert d'une sueur glacée.

Si l'on se trompait, cependant ?... Cette espérance lui rendit un peu de présence d'esprit. Se levant vivement, elle écarta de la main le jeune ébéniste, qui attendait un mot pour ouvrir aux bruyants représentants de la loi, et, tirant elle-même le verrou, elle resta sur le seuil complètement calme en apparence.

— Que souhaitez-vous, citoyens ? demanda-t-elle.

— Diantre ! la jolie fille, répondit un homme en carmagnole, dont un bonnet phrygien cachait les cheveux gris, et dont une écharpe rouge ceignait les flancs, tu te fais prier longtemps pour ouvrir à ceux qui demandent à entrer chez toi ?

— Excusez-moi, citoyen, répondit Jeanne avec un faible sourire... Je traite aujourd'hui quelques bons voisins, de mes amis, c'est ma fête... Alors vous comprenez, le bruit des fourchettes, des verres, des conversations...

— Tiens ! fit l'envoyé du Comité, je n'ai entendu que le commencement d'un couplet...

— En effet, Giroflée chantait.

— Et une chanson prohibée, encore... Une chanson subversive dont les partisans de Capet et de sa famille ont fait un signe de ralliement.

— Citoyen ! pouvez-vous croire que chez moi...

— Au fait ! la République ne te suspecte pas encore... Tu lui as d'ailleurs donné des gages de ton civisme... Mais si j'ai un conseil à te donner, veille sur cette Giroflée qui répète les refrains de l'Autrichienne.

— Vous pouvez être certain, citoyen commissaire, que jamais nous ne redirons *Pauvre Jacques*... Vous voilà rassuré, j'espère... Et maintenant, si vous voulez bien accepter un verre de vin et trinquer avec moi à ma santé...

— Merci, répondit avec emphase l'envoyé du Comité ; pendant l'exercice de mes fonctions, je croirais commettre un acte répréhensible et contraire à ma dignité.

— Votre mission ici n'est-elle pas terminée ?

— Comment cela, terminée ?

— Vous entendez chanter *Pauvre Jacques*... Cette chanson est interdite, paraît-il, aux amis sincères de la République... Vous nous avertissez de ne pas continuer... Nous vous le promettons... Et rien ne vous empêche désormais de trinquer... à la République, ajouta Jeanne avec effort.

— Ah ! vous croyez cela, ma belle enfant... ou plutôt... enfin, je comprends à demi... Non, je n'ai pas rempli le mandat qui m'amène...

— Quel mandat ?

— Je viens opérer une perquisition.

— Chez moi ?

— Chez toi, citoyenne, et tu sais quel en est le but.

— Moi ! Je sais...

— Tu ne veux pas avouer... soit... cette perquisition a pour motif d'opérer l'arrestation d'un ci-devant...

— Mais, citoyen commissaire, dit Germain, vous êtes dans l'erreur... Jeanne est bonne patriote... Je réponds de son civisme à tel point que moi, qui suis bien noté aux Jacobins, j'offre de l'épouser quand elle voudra... Nous avons passé ici une partie de la journée... Quand on cache chez soi un ennemi de la nation, on ne donne pas un dîner à ses voisins et à ses ouvrières... On vous a trompé par une délation calomnieuse.